

circulation commence à rentrer depuis lors, mais comme pendant quelque temps elle a atteint la limite permise, il convient de se demander si, à un moment donné, la rareté de l'argent qui déjà se faisait sentir, ne serait pas telle qu'elle deviendrait un obstacle au développement rationnel des affaires.

Plusieurs banques, dit-on, songeraient à augmenter leur capital et, partant, à acquérir le droit à une plus grande émission de billets; parmi elles on cite la Banque de Montréal qui porterait son capital de 12 à 15 millions.

Quelques chiffres nous indiqueront que les banques, pour répondre à une demande croissante de fonds de la part du commerce, ont eu recours à d'autres sources qu'à celle de leur circulation. Ainsi, les banques en Angleterre ont remboursé \$500,000, les autres banques étrangères \$2,225,000; le portefeuille a été allégé de \$500,000 d'obligations des gouvernements et de \$800,000 de valeurs mobilières diverses; \$900,000 de prêts à demande en Canada et \$2,350,000 à l'étranger ont été remboursés.

Et tandis que les prêts en comptes courants au dehors diminuaient de \$500,000, les escomptes au Canada étaient en augmentation de \$10,800,000, atteignant un total qui ne s'était pas encore vu de \$314,300,000.

Voici le tableau résumé de la situation de banques au 30 sept. et au 31 oct. 1902 :

PASSIF.	30 sept. 1902	31 oct. 1902
Capital versé.....	\$71,084,350	\$71,137,510
Réserves.....	41,130,286	41,322,497
Circulation.....	\$60,965,801	65,928,973
Dépôts du gouverne- ment fédéral.....	3,287,338	2,823,253
Dépôts des gouvern. provinciaux.....	3,588,244	3,373,546
Dép. du public remb. à demande.....	112,001,084	113,176,952
Dép. du public remb. après avis.....	247,813,411	248,612,677
Dépôts reçus ailleurs qu'en Canada.....	38,041,688	35,389,263
Emprunts à d'autres banq. en Canada..	549,635	605,792
Dépôts et bal. dus à d'autr. banq. en C.	3,883,122	4,202,361
Bal. dues à d'autres banq. en Anglet...	3,596,826	4,142,554
Bal. dues à d'autres banq. à l'étranger.	1,931,261	1,022,135
Autre passif.....	12,453,860	13,599,921
	\$488,112,355	\$492,877,507
ACTIF.		
Espèces.....	\$12,501,727	\$13,304,301
Billets fédéraux....	23,145,990	23,786,411
Dépôts en garantie de circulation.....	2,792,166	3,611,041
Billets et chèques sur autres banques....	19,165,894	17,884,316
Prêts à d'autres ban- ques en Canada, garantis.....	549,633	849,125
Dépôts et balances dans d'autr. banq. en Canada.....	4,560,500	4,893,976

Balances dues par agences et autres banques en Ang...	6,348,566	5,879,914
Balances dues par agences et autres banq. à l'étranger.	15,299,173	13,075,900
Obligations des gou- vernements.....	9,680,043	9,187,511
Obligations des mu- nicipalités.....	14,419,232	15,022,482
Obligations, actions et autr. val. mobi- lières.....	35,864,715	35,088,098
Prêts à dem. rem- boursables en Can.	52,139,367	51,247,417
Prêts à dem. rem- boursables ailleurs	49,853,547	47,510,489
Prêts courants en Ca- nada.....	303,518,223	314,300,587
Prêts courants ail- leurs.....	35,872,043	35,356,704
Prêts au gouverne- ment fédéral.....		
Prêts aux gouverne- ments provinciaux	3,759,210	4,136,550
Créanc. en souffrance	1,969,702	1,883,975
Immeubles.....	826,668	876,026
Hypothèques.....	815,963	772,829
Immeubles occupés par les banques....	7,161,593	7,366,484
Autre actif.....	10,683,869	10,292,288
	\$610,927,964	\$616,325,970

LES INCURABLES

Avant de partir pour Rome Mgr Bruchési a adressé aux fidèles du Diocèse de Montréal une lettre pastorale leur recommandant l'Oeuvre des Incurables créée dans le but d'offrir un asile aux déshérités que les hôpitaux réservés aux malades guérissables ne peuvent recevoir.

Un hôpital des incurables dirigé par les Sœurs de la Providence existe désormais à Notre-Dame-de-Grâces et il est ouvert pour les malades de toute la province de Québec qui sont condamnés à la souffrance pour le reste de leurs jours, à quelque localité et à quelque diocèse de la Province ils appartiennent.

Mgr Bruchési a autorisé les Sœurs de la Providence à faire des collectes en faveur de l'hôpital dans toutes les paroisses de son diocèse et a demandé en outre que dans toutes les églises et les chapelles un tronc avec cette indication: *Pour l'Hôpital des Incurables* soit destiné à recevoir les aumônes des fidèles.

Les fidèles du diocèse de Montréal n'ignorent rien de ce que nous venons de rappeler.

Si *Le Prix Courant* se permet de leur rafraîchir la mémoire à ce sujet c'est que les demandes d'admission à l'hôpital sont nombreuses et que, pour y recevoir les malades digne de pitié, il faut des secours qui permettront d'agrandir les bâtiments qui leur devront donner abri.

La circulation du *Prix Courant* s'étend au-delà du diocèse de Montréal; c'est donc aussi à nos lecteurs des autres diocèses de la Province de Québec que nous adressons un appel afin qu'ils viennent en aide à l'hôpital des incurables. Ils

pourront, s'ils le désirent, envoyer leur offrande à M. le procureur de l'archevêché.

Nous n'avons pas besoin de rappeler qu'avant la création de cet hôpital les incurables n'avaient dans le dénuement qu'un seul asile possible: la prison. Le cœur et l'esprit se révoltent à cette seule pensée, et l'un et l'autre nous font un devoir d'épargner cette suprême humiliation à ceux qui souffrent et de leur mal et de l'idée qu'il ne prendra fin qu'avec leur existence.

Par vos dons charitables, lecteurs, vous pouvez éviter cette humiliation aux pauvres malades. Faites-le.

LA PECHE DE LA SARDINE EN 1902

Un de nos adhérents, très bien placé sur la côte, dit l'*Epicier Française*, nous adresse la communication suivante qui complète, en la certifiant, notre première information:

"La présence à Concarneau de quelques bancs de petites sardines a donné lieu, de la part des correspondants de quelques journaux, à des conclusions tout à fait contraires à la réalité des faits.

En effet, ces petites sardines, du moule 16 à 24 au 1-4 bas, alors que la grosseur désirée est de 8 à 10 au 1-4 bas, ont été arrachées par quelques fabricants à des prix inabordable pour les autres; ce petit poisson a été payé jusqu'à 20 fr. le mille, prix qui correspond à 50 francs pour le moule ordinaire, au lieu de 15 francs, moyenne normale.

La moitié de ce trop petit poisson était fatiguée et n'a pu être employée que pour des produits inférieurs, circonstance qui a encore relevé le revient des boîtes contenant le meilleur poisson.

Ces quelques journées de pêche ont donc donné momentanément, l'illusion de l'abondance et ont eu comme unique résultat d'élever encore le revient des fabricants qui ont osé aborder cette petite sardine.

D'un autre côté, sur tous les autres points de Bretagne, la situation est restée la même, c'est-à-dire que les usines n'ont pas fabriqué.

Nous arrivons à l'époque de la clôture normale de la saison de fabrication et les quelques pêches qui, entre deux séries de gros temps empêchant les bateaux de sortir, pourront encore se vendre, seront disputées par les fabricants qui ont de gros manquants à couvrir, et c'est le cas de tous.

La vente des formats courants est, du reste, arrêtée et les quelques fabricants qui parviennent à obtenir un peu de poisson, ne font que diminuer les grosses quantités vendues sans engagement de livraison et qui, quoiqu'il arrive, ne seront jamais entièrement couvertes."